

Quelques patronymes du Haut-Jura figurant dans des documents des Archives Départementales du Jura, la sous-série 2H (Abbaye de Saint-Claude)

(Les traits soulignés « ___ » indique les mots que je n'ai pas pu déchiffrer.)

Cote 2H732

« Accensement de terres incultes par l'abbé aux habitants de Longchaumoises », copie faite au 18^e siècle d'un acte en latin du 27 février 1390. Les habitants nommés sont :

Vuillante PELETERUS de Longchaumoises ;
Roman VANDEL de Longchaumoises ;
Guillaume MAYET de Longchaumoises ;
Jean RUALET de Longchaumoises ;
Roman LUGAN d'Orcières ;
Jean dit LE VALET d'Orcières ;
Jean dit PROST de Cinquétral.

Cote 2H761

Accensement à Pierre GIROD de Bellefontaine, acte du 31 décembre 1439 en latin sur parchemin. Les seuls noms que j'ai reconnus sont :

Pierre GIROD, fils de feu Jean GIROD de Bellefontaine.

Cote 2H734

Sur parchemin, un acte dressé à Longchaumoises le 29 septembre 1544, « Transaction entre la communauté de Longchaumoises et Jean et [son fils] Pierre REVERCHON, de La Mouille, demeurants à Longchaumoises ». Cités aussi dans l'acte sont :

Claude ALLEMAND « de notre ville » [laquelle ?] ;
Claude [LUGAND ?] ;
Claude TOURNIER ;
Pierre BUFFARD de Longchaumoises ;
Jehan LAMYEL de Longchaumoises ;
Jehan JAQUEMIN PONARD ;
Jehan MOREL, notaire ;
Jehan CRISTIN de Longchaumoises.

Cote 2H756

« Double Collationné de Vente Fائite a Denis BUSSOD dit JOLY de Lessard par Pierre VOLAND de St. oyen de joux, et guillaume et Claude REVERCHON frères du même lieu ». Copie du 18 décembre 1780 d'un document dressé à Longchaumoises le 2 octobre 1584. Sont cités :

Othenin BONGUIOD, « notaire publique juré des cours et jurisdiction dudit Saint oyen » ;
« Honorable homme » Pierre VOULAND, bourgeois de Saint Oyend ;
Feu M^e Claude REVERCHON, bourgeois de Saint Oyend, notaire ;
Guillaume REVERCHON, fils de feu Claude et frère communier de Claude REVERCHON, fils de feu Claude et frère communier de Guillaume ;
« Honorable homme Denis BUSSOD dit JOLY de Lessard, bourgeois de Saint Oyan » ;
Jean DAMONT, témoin ;
Claude BUAT, cordonnier, témoin ;
Benoît ___ [vide dans le texte], bourgeois de St. Oyend, témoin ;
François REVERCHON de La Mouille, témoin ;

CHRESTIN, « dépositaire des minutes des notaires décédés dans le report de la grande jud^r de St Claude ». Il a signé le double du 18 décembre 1780.

Les terres des personnes suivantes se situent aux Rousses et sont limitrophes des terres en question dans l'acte :

Les héritiers de feu Jacques REVERCHON dit à GEORGE de La Mouille.

Cote 2H761

« Double de Reachat d'un fond au territoire de Bellefontaine... ». Ce double créé le 28 février 1775 est d'un acte dressé le 10 mai 1589 à Morbier. Sont cités :

Maître Guillaume MOREL de Morbier chez qui l'acte d'origine a été dressé ;
Feu Pierre GIROD dit PERRET à BOURGUIGNON de Bellefontaine, père de Pierre GIROD ;
Bartholomey MENDRILLON de Septmoncel, gendre ROMAND de Bellefontaine ;
Pierre Louis ROMAND de Bellefontaine, frère de
Pernette ROMAND de Bellefontaine, sœur de Pierre Louis ;
Pierre JOBEL l'aîné, prévôt de La Mouille, témoin ;
Cille BAILLY MASSON de Morbier, témoin ;
Claude François Gabriel CRESTIN de St. Claude, « dépositaire des minutes des notaires décédés dans ___ de la grande judicature dud lieu » et celui qui a préparé le double en 1775. Il a signé.

Les terres des personnes suivantes sont limitrophes des terres à Bellefontaine en question dans l'acte :

Richard JOBEL ;
« Honorable homme » Benoît BLONDEAUS ;
Les héritiers de feu Pierre ROMAND ;
Jehan PERRARD ;
Les héritiers de feu Claude GIROD.

Cote 2H756

Un échange du 28 mai 1606 [dressé à La Mouille ?] concernant Etienne REVERCHON de La Mouille et Françoise REVERCHON sa femme. Cités aussi sont :

Jehan GIROD dit MOCQUIN de La Mouille ;
Pierre et Claude GAILLARD ;
Jacques [?] LAMYEL (a signé) ;
Feu grd [grand ?] REVERCHON dit MONNIER ;
Petit Claude REVERCHON [frère ?] dudit REVERCHON.

Cote 2H786

Accensement de droits d'eau à Claude REVERCHON dit MOTTET à GEORGE de La Mouille, dressé le 21 [26 ?] juillet 1621, peut-être à Morez. Sont cités :

Sieur Claude CHRISTIN ;
Claude REVERCHON, enfant de Claude ;
Jehan REVERCHON, enfant de Claude ;
François REVERCHON, enfant de Claude ;
Guillaume REVERCHON, enfant de Claude ;
J___ MOREL dit SEYTOUX ;
PERNET (signature).

Cote 2H786

Accensement de droits d'eau à Claude REVERCHON dit MOTTET à GEORGE de La Mouille, dressé le 22 août 1621 à Saint Oyend de Joux. Cités aussi :

Claude GIRODZ, bourgeois et notaire ;
Pierre ME___, bourgeois et notaire ;
« Honorable Sieur » Claude CHRISTIN bourgeois de Saint-Oyend ;
Honorable homme Nicolas PITET « de Taninges en Faucigny [maître] ___ demeurant présentement à Morel soubz morbier » ;
Pierre JANGUILLAUME dit DOLART ;
Catherin CHARNAGE, prêtre curé de La Rixouse, témoin ;
___ VUILLEMIN ___, bourgeois de Saint Oyend, témoin ;
Claude MOREL dit à BLANCHET, témoin ;
Claude BAILLIFZ dit à SALINS, fils de feu Pierre BAILLIFZ SALINS de Morbier, témoin.

Cote 2H786

Document dressé le 26 juin 1622 à Saint-Claude. Sont cités :

Pierre PERNET, notaire de Saint-Claude chez qui l'acte a été dressé (a signé) ;
Claude REVERCHON dit MOTTET à GEORGE de La Mouille ;
Jean REVERCHON, fils de Claude ;
Claude REVERCHON, fils de Claude ;
François REVERCHON, fils de Claude ;
Pierre REVERCHON, fils de Claude ;
Guillaume REVERCHON, fils de Claude ;
Honorable Sieur Claude CHRESTIN, bourgeois de St Oyend de Joux, « admodiateur des Reverez de la Grande Celerier dud lieu » ;
Honorable Jean CURRY ___, bourgeois de St Oyend ;
Antoine MOREL dit ASSEYTOUX de Morbier.

Cote 2H219

« Admodiation de terre du priorey de La Mouille [à DAYET dit SAGE et REVERCHON] », acte dressé à Longchaumoises le 23 avril 1623. Cités sont :

Claude DAYET dit SAGE ;
Claude REVERCHON COLLET MASSON de La Mouille ;
« honorable homme Claude CRESTIN bourgeois dud Sainct ouyan » ;
Jean Malfroy de La Mouille, témoin ;
Claude VUILLET de Longchaumoises, témoin.

Cote 2H219

« Institution de Recepteur de Messieurs fait a M Outhenin REVERCHON notaire de Longchaumoises », document du 9 [?] août 1624, dressé probablement à Saint-Claude. Sont cités :

« Honorable homme » Lupicien BONGUYOD ;
Outhenin REVERCHON de Longchaumoises, notaire, fils de
« Feu honorable homme François REVERCHON dit DUSSEL de Lonchaulmoises » ;
Pierre PERNET, notaire « dud lieu » [St Claude ?], chez qui le document a été dressé.

Cote 2H219

Amodiation datée du mois d'août 1625, traitant de Jehan REVERCHON dit CARAT de La Mouille et son droit de pêche dans le lac des Rousses. Cités aussi :

S^r Nicolas BONGUYOD, notaire, témoin (a signé) ;
____ RUFFET, témoin (a signé) ;
Petit Claude MOREL SEYTOUX, témoin.

Cote 2H219

« Continuation de l'admodiation de la pesche du lac des Rousses pour trois ans et Jehan REVERCHON CARAT [de La Mouille] et Anthoine MALFROY [de La Mouille] ». Du 4 mai 1630, dressé peut-être aux Rousses. Sont cités aussi :

Anthoine COLIN, témoin ;
Claude fils d'Anthoine GRENIE, témoin ;
Claude fils de gros Jehan PROST de Longchaumoï, témoin.

Cote 2H732

Acte du 30 août 1634, « ... contres les habitants de Longchaumoï et Orcières... ». Cités sont :

Honorable Claude REVERCHON, « co eschevin » de Longchaumoï ;
[?] Otenin ESTIENNE, de Longchaumoï, témoin ;
Honorable Othenin REVERCHON de Longchaumoï, témoin ;
Anthoanne LUGAND, « co eschevin » d'Orcières.

Cote 2H754

Affranchissement de Jean REVERCHON COLLET demeurant à Châtelneuf, un parchemin du 30 septembre 1651, dressé à Longchaumoï. Cités :

Honorable Claude REVERCHON de Longchaumoï, notaire chez qui l'acte a été dressé ;
Marc BONGUYOD, greffier de la justice (a signé) ;
« Jean fils feu Claude REVERCHON COLLET originel de Lad Mouille demeurant presentement a Chasteauneuf » ;
Jean François VUILLESME, docteur ès droit, Juge des terres et seigneuries de Longchaumoï et La Mouille (a signé) ;
Maître Claude Nicolas REYMOND (a signé).

Cote 2H786

Accensement des Messieurs les Religieux à Jacques GIROD de « Morel » d'un détour d'eau sur la rivière de Bienne, document du 31 août 1665. Sont cités :

Sieur Marc REVERCHON, témoin (a signé) ;
Nicolas GIRARD, témoin ;
Jean Baptiste REVERCHON, témoin (a signé) ;
C. F. ROSSET, notaire (a signé) ;
Jacques GIROD a aussi signé.

Cote 2H786

Accensement du 1^e juillet 1666 de droits d'eau fait à Jacques GIROD. Sont cités dans l'acte :

« Jacques fis feu Pierre GIROD dit BOURGUIGNON questeur filz de Pierre GIROD BOURGUIGNON originel de Belle fontaine » ;
Sieur Marc REVERCHON, témoin ;
Nicolas GIRARD, témoin ;
Jean Baptiste REVERCHON, témoin ;
Claude François ROSSET, notaire (a signé).

Cote 2H754

Un accensement du 8 mai 1667 par « Messieurs » fait à Jean, fils de feu Antoine REVERCHON COLET de La Mouille. Cités aussi sont les témoins :

M^r Jean Antoine GASSET [?], notaire ;
Cyle MOREL.

Cote 2H748

Ce parchemin, coupé en haut et sur la gauche, sert de reliure à un petit tome se trouvant dans la liasse des documents cotés 2H748. Il s'agirait d'une vente (« vendage ») et on peut lire le bout de phrase « ...de la communauté dud Morbier l'année dernière mil six cent... ». On reconnaît les noms :

BAILLY MASSON ;
Jean MOREL SEY... ;
Jacques MOREL ;
J. REVERCHON, notaire qui a dressé l'acte et qui a signé.

Cote 2H754

« Ventes de bien d'échute... d'Anatoile REVERCHON-à-GEORGE » de La Mouille, décédé. Document du 8 mai 1701 dressé à Morez. Sont cités aussi :

Honorable Claudy RUFFET BONCORPS de La Mouille ;
Feu Claudine REVERCHON à GEORGE, femme de
Pierre François BONCORPS de La Mouille ;
Feu Laurence REVERCHON à GEORGE ;
S^r Jean Baptiste DOLARD de Morez, notaire, témoin (a signé) ;
Pierre François LAMIEL, sergent, témoin ;
Pierre RUFFET CATERIN de La Mouille, témoin ;
Claude REVERCHON de Morez, notaire.

Les terres des personnes suivantes se situent à La Mouille et sont limitrophes des terres en question dans l'acte :

Les héritiers de Jantet GIROD MOCQUIN ;
Les héritiers de Pirolet BONCORPS ;
Les héritiers de Petit Pierre LAMIEL ;
Les héritiers de Jean REVERCHON MONNIER ;
Pierre LAMIEL dit à PROST ;
Claude François DAVID DOLARD ;
Jean Baptiste THEVENIN.

Linda Reverchon
3 – 32250 Downes Road
Abbotsford, BC V4X 2R1 Canada
linda_reverchon@telus.net

13 octobre 2011